

Rapport d'évaluation 2018-2021
Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

Nom du subventionné : association du Centre d'édition contemporaine

Partie subventionnante :
Ville de Genève, département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

L'association du Centre d'édition contemporaine a pour but de promouvoir l'édition contemporaine en rapport ou non avec d'autres types d'expérimentations en art plastique, d'éditer ou de co-éditer, d'organiser et de gérer des expositions et des manifestations d'art contemporain.

A travers son soutien, la Ville de Genève souhaite que le Centre d'édition contemporaine :

- développe un lieu de production d'œuvres et d'exposition, un lieu d'expérimentation et de prospection lié à l'édition contemporaine et à l'art contemporain ;
- s'implique dans la scène artistique genevoise et participe à son développement ;
- collabore avec d'autres institutions, en complémentarité ;
- développe l'accès à la culture au travers d'activités de médiation et de ses propositions programmatiques ;
- participe au rayonnement de Genève au niveau régional, national et international par l'ensemble des actions qu'il mène et le réseau qu'il construit ;
- soit attentif à une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la programmation.

Mention du contrat : Convention de subventionnement entre la Ville de Genève et l'association du Centre d'édition contemporaine

Durée du contrat : du 01.01.2018 au 31.12.2021 (4 ans)

Période évaluée : du 01.01.2018 au 31.12.2020 + éléments connus de l'exercice 2021

Objectif 1. : Poursuivre une programmation régulière d'expositions et d'éditions dans le champ de l'art le plus récent				
Indicateur : Nombre d'expositions				
	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	3	3	3	3
Résultat	3	3	3	3 ou 4
Commentaires : Plusieurs éditions ont été produites en plus et hors expositions : 2018 : 3 éditions/publications, 2019 : 4 éditions/publications, 2020 : 1 édition/publication, 2021 : 3 éditions/publications.				

Objectif 2 : Collaborer avec des institutions et associations culturelles locales et participer à des manifestations culturelles locales				
Indicateur : Nombre de participations à des manifestations culturelles locales				
	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	2	1.5	1.5	1.5
Résultat	5	5	3	4
Commentaires : Le CEC fait partie du Quartier des Bains (aux 4 Nuits des Bains) et de Genève.art. Sont comptabilisés les Nuits et vernissages des Bains et le Week-end Genève.art, soit en moyenne 3 Nuits des Bains, un vernissage des Bains et un week-end Genève.art = 5 manifestations + participation du CEC à artgenève (salon, foire art) et à P.A.G.E.S (salon du livre, Head). En 2020 et 2021, plusieurs foires/salons du livre ont été supprimés ou reportés en 2022, par exemple artgenève et P.A.G.E.S.				

Objectif 3. : Etre présent dans des manifestations en Suisse ou à l'étranger				
Indicateur : Nombre de participations à des manifestations en Suisse ou à l'étranger				
	2018	2019	2020	2021
Valeur cible	1	1	1	1
Résultat	2	3	1	1 ou 2

Commentaires :

Le CEC participe chaque année à plusieurs salons/foires d'art ou du livre à Genève, en Suisse ou à l'étranger, présents et/ou virtuels. Il va ainsi à la rencontre des professionnels et d'un plus large public, au-delà uniquement de la scène locale.

En 2020 et 2021, plusieurs salons/foires d'art ou du livre ont été supprimés ou reportés en 2022.

Observations de l'association du Centre d'édition contemporaine :

Ce rapport a été établi en septembre 2021. C'est pourquoi les événements de septembre 2021 à la fin de l'année sont à considérer comme prévus, pas encore réalisés et sous réserve de modifications.

Les deux années 2020 et 2021 ont évidemment été perturbées par la pandémie du Covid-19, ses conséquences et ses réglementations successives. Nous avons donc dû repousser des expositions, les deux programmes 2020-2021 étant reportés d'année en année, probablement jusqu'en 2022 et suite.

Néanmoins, nous avons pu organiser avec le Quartier des Bains des événements (vernissages, nuits des bains, etc.) dès le mois de mai-juin 2020, événements qui ont rencontré passablement de succès.

Par ailleurs, il faut noter que, depuis mars 2020, nous n'avons pas pu participer aux foires et salons du livre prévus, toujours à cause de la pandémie Covid-19, aussi bien à Genève, en Suisse, qu'à l'étranger. Nous avons pu remplacer cette perte de visibilité en participant à un salon du livre virtuel en février 2021 (pmvabf.org).

Bien sûr, depuis mars 2020, nous avons exposé en priorité des artistes genevois et suisses, à cause des restrictions au niveau des déplacements européens et internationaux. De plus, nous n'avons pu de fait compter que sur le public local.

Il est à noter que les actions de communication, médiation et les développements et productions numériques devront être développés entre cette fin d'année 2021 et 2022.

La subvention financière de la Ville de Genève de CHF 150'000 en faveur du Centre d'édition contemporaine est inchangée depuis 2011. Entretemps, le CEC a déménagé dans le Quartier des Bains sans aucune aide complémentaire de la part de la Ville.

La subvention financière de la Ville de Genève représente en 2020 **51%** des charges totales de l'Association. Une proportion faible en comparaison avec d'autres institutions.

Ces dernières années, toutes nos démarches en lien avec l'augmentation de la subvention ont échoué. Avec les finances actuelles, le CEC réussit à proposer un programme de qualité grâce à l'expérience et la capacité exceptionnelle de la direction actuelle d'obtenir des soutiens auprès de fondations, de personnes et de sponsors privés.

A ce stade, le comité est conscient que cette situation n'est pas supportable dans le futur et que, sans augmentation de la subvention à court terme, la question de la viabilité du CEC doit être analysée.

Observations de la Ville de Genève :

Le projet culturel du Centre d'édition contemporaine (CEC), tel qu'il s'est développé durant la période évaluée, a atteint les objectifs fixés dans la convention de subventionnement 2018-2021. Le CEC, comme toutes les institutions, a souffert et a dû adapter sa programmation pendant cette période particulière de la pandémie.

Cependant, la Ville relève la programmation d'expositions riche et variée proposée par le CEC conformément à sa mission de centre d'art dédié au domaine spécifique de l'édition et de l'art contemporain, soit un lieu de production, de diffusion et de promotion de ce médium. Avec ses 11 éditions/publications en quatre ans, le CEC a également poursuivi une politique intensive dans ce domaine.

Par ailleurs, le CEC a porté une attention particulière à la scène artistique locale par la présentation et le suivi d'artistes émergents ou confirmés actifs à Genève, comme par exemple Guillaume Dénervaud, Paul Paillet ou encore Timothée Calame. Il est à noter, cependant, qu'une seule des expositions individuelles a été consacrée à une artiste femme (exposition de Marie Angeletti). Dans ce sens, une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la programmation du CEC n'est pas assurée.

La directrice du CEC a tissé un important réseau avec des institutions suisses et étrangères, ce qui contribue au rayonnement du CEC et de Genève au niveau national et international et ce, notamment grâce à sa participation à des salons et foires d'art ou du livre (sauf en 2020 et 2021, pour raison de pandémie).

Sur le plan financier, la subvention du CEC n'a pas augmenté depuis 2011 malgré plusieurs demandes d'augmentation. La subvention représente environ la moitié du budget du CEC. Grâce à des apports externes et aux recettes des éditions et des expositions, la convention se termine avec des comptes à l'équilibre. Cependant, la situation financière du CEC reste délicate.

Le CEC n'a pas pu développer de politique d'accessibilité de ses expositions au travers d'actions de médiation à destination de publics diversifiés (scolaires, aînés, amateurs, petite enfance, etc.), faute de moyens suffisants.

Par ailleurs, le CEC connaît une grande stabilité au sein de son comité et de sa présidence, ce qui facilite les rapports et les échanges avec la Ville.

Pour la prochaine convention, le CEC aura plusieurs défis à relever : penser sa programmation en fonction de son budget et poursuivre ses efforts dans la recherche de fonds complémentaires.

De plus, avec le renouvellement de la direction (le départ à la retraite, en septembre 2024, de la directrice actuelle, en place depuis 33 ans), le comité du CEC devra mener une réflexion conjointe avec la Ville de Genève sur l'organisation future du centre, son avenir et sa viabilité.

Dans ce contexte, la prochaine convention sera établie sur 3 ans et couvrira la période 2022 à 2024.



Pour le CEC

Prénom, nom, titre

Signature

Philippe Davet, Membre du Comité

Patrick Longchamp, Membre du Comité

Véronique Bacchetta, Directrice

Genève, le 14.12.2021

Pour la Ville de Genève

Prénom, nom, titre

Signature

Michèle Freiburghaus, Conseillère culturelle
et Responsable de l'Unité arts visuels

Nicolas Cominoli, Conseiller scientifique

Genève, le 13 12 2021